

Syndicat OUVÈZE VIVE

Restauration de la végétation des berges de l'Ouvèze et du Mézayon
TRANCHE 2011

COMMENCEMENT DES TRAVAUX

Commune de VEYRAS



Les études menées par le Syndicat ont fait apparaître la nécessité d'intervenir sur la végétation des berges (chutes d'arbres, érosion, risques divers...) de l'Ouvèze et de ses affluents.

C'est dans ce contexte que le Syndicat Ouvèze Vive a obtenu par arrêté préfectoral du 23 février 2007, une déclaration d'intérêt général, accompagnée d'une démarche conventionnelle avec les riverains pour les associer à la restauration et à l'entretien des rivières du bassin de l'Ouvèze.

Le Syndicat compte démarrer les travaux en aval du pont des Chèvres

Le mardi 22 novembre 2011

Nous attirons l'attention des propriétaires qui ne veulent, ni réaliser les travaux eux-mêmes, ni autoriser le Syndicat à les réaliser à leur place, sur leur responsabilité au regard de possibles dégâts que l'absence d'entretien de leurs berges occasionneraient aux autres biens ou aux personnes.

Pour toutes questions techniques, vous pouvez également contacter le Technicien de Rivière du Syndicat Ouvèze Vive (Tél. 04.75.20.25.17- 06.30.28.81.66 melina.chaleat.ouvezevive@gmail.com).

A Lyas , le **26 octobre 2011**
Le Président du Syndicat Ouvèze Vive

syndicat de rivière